



Inervention parlementaire

N° de l'intervention : 009-2020
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire : 2020.RRGR.19

Déposée le : 23.01.2020

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : von Wattenwyl (Tramelan, Les Verts) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 05.03.2020

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
Classification : -

Tous les scenarii en cas d'incendies de forêt sont-ils évalués et mis à jour régulièrement en lien avec la situation sur le terrain ?

L'actualité régionale, nationale et internationale nous met en alerte. Les sécheresses à répétition affaiblissent nos forêts et les rendent potentiellement dangereuses. Les hêtres, les sapins blancs et les épicéas sèchent sur pied dans les cantons du Jura, de Soleure, sur tout le pied du Jura. Les forêts bernoises sont partout impactées par ce manque d'eau, mais aussi par les tempêtes et le bostryche. En avril 2018, 18 hectares de forêt portaient en fumée au-dessus de La Neuveville. L'intervention a été compliquée : dans un premier temps, l'accès des camions a été très vite limité par la forte pente et les falaises, ensuite un bus contenant des extincteurs est arrivé en renfort, les extincteurs à main ont été distribués aux pompiers pour être utilisés dans les pentes de la forêt, puis finalement (après un très long moment) des hélicoptères sont intervenus.

Dans le pays, de nombreux tronçons de sentiers forestiers sont interdits ou déconseillés car trop dangereux vu la quantité de bois sec. C'est notamment le cas à La Neuveville depuis mi-novembre 2019, le chemin pédestre au-dessus du vignoble entre Maupras et Chavannes est fermé jusqu'à ce que les travaux forestiers aient été réalisés. Cette situation exceptionnelle doit nous interpeler et nous pousser à aller au-delà de ce que nous avons connu jusqu'ici. Il faut anticiper sur tous les tableaux et ne pas devoir dire, après coup, ceci n'était jamais arrivé, nous avons réagi comme le protocole le préconisait.

Le canton de Berne ne devrait-il pas proposer à la Confédération d'acheter deux canadiens plutôt que des avions de chasse ? De nombreuses zones sont difficilement accessibles, comme ce fut le cas à La Neuveville en 2018. Nos forêts ne doivent pas brûler et rester accessibles, leurs fonctions sont nombreuses, pour n'en citer qu'une ici, celle de forêt protectrice, d'importance fondamentale dans notre canton.

Le Conseil-exécutif est dès lors prié de répondre aux questions suivantes :

1. Comment le canton évalue-t-il les nouveaux risques d'incendies dans nos forêts ?
2. Comment le canton s'adapte-t-il aux nouvelles réalités du terrain ?
3. Quels nouveaux moyens le canton est-il prêt à mettre en œuvre en situation de crise ?
4. Le canton dispose-t-il d'une flotte adéquate et formée pour toutes les régions, lui permettant d'intervenir rapidement ?
5. Les communes sont-elles conseillées par le canton concernant les fermetures de chemins pédestres ou l'évaluation de ce qui est considéré comme risque acceptable découle-t-elle uniquement de l'appréciation des différentes sensibilités des autorités ?

Motivation de l'urgence : Il faut que tout soit prêt pour l'été à venir !

Destinataires

– Grand Conseil